



ASSOCIATION DES CLUBS DE PATINAGE ARTISTIQUE
DES RÉGIONS DE LA CAPITALE NATIONALE
ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

LAURÉATS 2016

Mises en candidature

Atelier présenté par

Johanne Boutet

Responsable région Acparcnca

Saison 2016-2017

Adresse courriel:

johanne.boutet@bell.net

Téléphone maison:

418-836-0098

Téléphone cellulaire:

418-928-2224

1- Objectif

- Reconnaître les mérites des patineurs, entraîneurs, officiels et bénévoles au niveau régionale.
- Sélectionner les lauréats admissibles à Patinage Canada

Catégories de mise en candidature

- De L'ACPARCNCA
- PATINAGE CANADA

De L'ACPARCNA

- Patinage Plus – dames
- Patinage Plus – messieurs

- Patineur de compétition :
 - Volet compétition Sans Limites – dames
 - Volet compétition Sans Limites – messieurs
 - Volet compétition Pré-juvénile – dames
 - Volet compétition Pré-juvénile – messieurs
 - Volet patinage star 4 et star 5 – dames
 - Volet patinage star 4 et star 5 – messieurs
 - Volet patinage star (star 6 à Or) – dames
 - Volet patinage star (star 6 à Or) – messieurs
 - Volet Interprétation
 - Volet olympiques spéciaux
 - Volet patinage synchronisé

- Patineur de tests Star
- Assistant de programme
- Bénévole de club
- Tests Or, tests danses Diamants

- Juge de compétition
- Juge de tests Star
- Spécialiste de données en chef ou d'ordinateur
- Spécialiste de données
- Officiel technique
- Temple de la renommée

- Remise de bourse aux patineurs de l'Équipe du Québec

PATINAGE CANADA

- Selon des modalités et les critères établis par Patinage Canada, chaque club des régions de la Capitale Nationale et de Chaudière-Appalaches pourra sélectionner un candidat dans chacune des catégories suivantes : **Document à venir sur le site de Patinage Québec.**
- Note
- *Les clubs ne doivent pas compléter le dossier de leur patineur sur le site de Patinage Canada, mais le faire parvenir à l'ACPARCNCA avec les mises en candidatures de la régionale.*
- *Il peut y avoir des changements dans les catégories provinciales et nationales. Consultez régulièrement le site de Patinage Québec.*

- **Critères généraux d'éligibilité pour la mise en candidature**
 - **La période ouverte pour la mise en candidature DE TOUTES LES CATÉGORIES DE L'ACPARCNCA s'échelonne du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.**
 - Un patineur pourra être mis en candidature dans plusieurs volets, mais seul les points de chacun des volets sera pris en considération. Ce point ne s'applique pas aux catégories pré-juvénile et sans limites.
 - Un patineur qui participe dans des catégories compétitives comme pré-novice ou plus lors de compétitions: invitations ou autre, peut soumettre sa candidature dans le volet star star 6 à or en comptabilisant les points des compétitions dans ces catégories en respectant les critères établis pour ce volet pour les compétitions en exception auquel on ne doit pas avoir participé.
 - Pour le volet star 6 à or, on cumule tous les points de toutes les compétitions faites dans ce volet.

- Le patineur qui déménage ou change de club en cours d'année est présenté par son club d'appartenance au 31 décembre 2016.
 - Un officiel (juge, spécialiste de données et officiel technique) ne peut être mis en candidature deux années consécutives.
 - Si plus d'un patineur se qualifie pour une même catégorie, la sélection de la candidature à retenir doit se faire de la façon suivante :
- date d'obtention du test
- Exemple : le patineur ayant obtenu un test le 01-03-2016 sera retenu plutôt que celui l'ayant obtenu le 01-09-2016.
- Date de naissance (retenir le patineur le plus jeune).

Documents des Lauréats

- Critères de sélection pour chacune des catégories.
- Tableau d'attribution des points par compétition
- Formulaire de mise en candidatures
- Récapitulatif à remplir
- Cd de photo à fournir
- Formulaire d'autorisation de photo

Principaux changements

- ***Remplir tous les documents à l'ordinateur***
- ***Remplacement pour les nouvelles catégories star 6 à or***
- ***Toutes les pièces justificatives devront être annexés à chacune des candidatures.***
- ***Simplification des grilles de pointage***
- ***Simplification du volet olympiques spéciaux***
- ***Invitation des médaillés d'or (gratuité)
suggestion de reconnaissance par les clubs.***
- ***Photographie de patinage (préférence)***

- Date limite de mise en candidature et modalité d'envoi
- Tous les formulaires de mise en candidature ainsi que les pièces justificatives de chaque club devront être reçus au comité régional de sélection des Lauréats au plus tard

le lundi 9 janvier 2017 23h59

Gala des Lauréats

- **Date :** À déterminer
- **Heure :** À déterminer
- **Endroit :** À déterminer

Trucs et procédures

Questions?

- **Comité régional de sélection des lauréats régionaux**

- Le comité régional de sélection des lauréats est composé des personnes suivantes :
 - Responsable du comité des Lauréats (président du comité)
 - Assistant du responsable du comité des Lauréats
 - Président régional
 - Responsable Tests STAR
 - Responsable des compétitions
 - Un représentant des clubs de la région de la Capitale Nationale
 - Un représentant des clubs de la région de Chaudière-Appalaches

Merci 😊